

Marignane le 9 décembre 2013

AIR FRANCE MARSEILLE



Arrêt de travail : action coordonnée samedi 21 décembre 2013

De 4 h à 9 h

REVENDEICATIONS :

**Pour le maintien des emplois au sein de la compagnie
Air France sur l'aéroport Marseille Provence et à Marseille ville.**

- Pour stopper l'attrition et contre la suppression de 2650 EPT (équivalent plein temps), dont 188 à MRS : exploitation = 178, cargo = 10.
- Pour que tous les vols du groupe AF soient traités par du personnel de la compagnie AF.
- Contre la mobilité forcée.
- Pour l'arrêt de la sous-traitance et le maintient des services menacés de fermeture.
- Pour le rapatriement des activités sous-traitées ou externalisées.
- Le respect de l'accord base province et maintien de la rémunération.
- Contre la dégradation des conditions de travail (vac longues et courtes, annualisation du temps de travail, double montées, organisation locale etc).
- Pour l'ouverture de négociations salariales.

Nous vous rappelons que la félonne loi « Diard » oblige les salariés (Exploitation/Commercial) à se positionner auprès de l'employeur au moins 48h00 avant le début de la grève, pour une prétendue information aux passagers !!!

